

Monsieur le membre de l'Etat Major particulier du cabinet militaire du Président de la République représentant le chef de l'Etat,

Monsieur le directeur adjoint de l'Office National des Anciens combattants et des Victimes de Guerre, chargé des rapatriés

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Messieurs les élus municipaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations de rapatriés et de harkis,

Messieurs les représentants de l'association des soldats disparus en Algérie

Monsieur le Président du Souvenir Français,

Mesdames et Messieurs

Thomas JEFFERSON, 3<sup>ème</sup> président des Etats Unis, a écrit : « *Pour tout homme, le premier pays est sa patrie et le second c'est la France...* »

Cette sentence procure une étrange sensation chez les Français d'Algérie, devenus des rapatriés : ils ont perdu leur premier pays, l'Algérie en juillet 1962, et leur second, la France, 60 ans après, à travers des courants de pensée fanatiquement anticoloniaux, les considérant indignes de figurer dans la mémoire nationale.

Un rappel à l'ordre s'impose.

En premier lieu la colonisation française, notamment en Afrique du Nord, n'a pas pratiqué l'extermination des populations d'origine comme en Amérique du Nord, en Australie, en Nouvelle Zélande, le métissage et l'évangélisation par la violence en Amérique latine, le développement séparé avec l'apartheid en Afrique du Sud.

En second lieu, c'est la tradition centralisatrice née de la Révolution qui a inspiré pendant 132 ans la politique de la France en Algérie. Jean JAURES écrit en 1881 « *quand nous prenons possession d'un pays, nous devons amener la gloire de la France et soyez sûrs qu'on lui fera bon accueil, car notre pays est pénétré de justice et de bonté* ». C'est cette idéologie irénique conférant au colonisateur vocation à convertir à son modèle les populations d'origine qui a justifié la brutalité de la conquête utilisant les mêmes méthodes que les armées révolutionnaires pour anéantir la résistance des vendéens à l'idéologie de 1789.

Ce sont les gouvernants de gauche qui ont donné mandat à l'armée, à la fin de la 4<sup>ème</sup> République, pour écraser le FLN/ALN par les moyens les plus répressifs. François MITTERRAND, ministre de l'intérieur, déclarait le 12 novembre 1954 devant l'Assemblée Nationale : « l'Algérie c'est la France et tous les moyens seront réunis pour que la force de la Nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette

tâche ». Oublieuse de ce passé, la gauche gouvernementale contemporaine se rallie, pour se faire pardonner, aux anathèmes des héritiers des porteurs de valise et de la gauche intellectuelle sartrienne.

En dernier lieu, ainsi que l'écrit Michel WINOCK, historien de la gauche modérée, « *la colonisation est un phénomène global dans lequel le positif est inextricablement lié au négatif* ». En effet, en se retirant de l'Algérie, la France a laissé le pays le plus moderne d'Afrique, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Au bout de 132 ans, l'Algérie peuplée de 10 millions d'habitants (avec un quadruplement de sa population depuis l'arrivée de la France) était autosuffisante sur le plan alimentaire et même exportatrice de certains produits comme le vin et les agrumes.

En 1960, 800.000 enfants, dont le seul nombre démontre l'importance de la présence d'enfants d'origine nord-africaine fréquentaient 16.600 classes de l'enseignement primaire. L'université d'Alger était au 3<sup>ème</sup> rang des universités françaises après Paris et Lille.

Certes la promotion civique et sociale des Algériens d'origine était insuffisante. Justement la Vème République naissante promettait de remédier à la disparité des situations entre les deux composantes de la société algérienne. A Oran, le 6 juin 1958, le général de Gaulle proclamait comme à Alger : « *il faut qu'en Algérie il y ait dix millions de français avec les mêmes droits et les mêmes devoirs* ». Il avait d'abord déclaré que « *la France est ici, à Oran, pour toujours avec sa vocation millénaire : liberté égalité, fraternité* » avant de conclure : « *Vive Oran, bonne terre française* ». Il annonce officiellement le lancement du plan de Constantine le 3 octobre 1958, plan ambitieux qui visait à transformer la condition des hommes et spécialement celle des plus déshérités. Ce plan concernait tous les domaines : industrie lourde, industrie légère, agriculture, défense et restauration des sols (DRS), hydraulique, routes et ports, logement, enseignement, action sociale, etc. Mais moins d'un an après cette annonce, le 16 septembre 1959, les déclarations du Chef de l'État affichaient un retournement complet de politique, voire un parjure. La confiance des entrepreneurs s'effondra, les capitaux tentèrent de fuir. Bientôt, les disparitions et les enlèvements de civils allaient semer la panique dans les rangs des Européens qui choisirent la valise plutôt que le cercueil.

Le destin d'Oran, ville française, ne devait pas durer plus de 4 ans et 1 mois après le discours du général de Gaulle. Le 5 juillet 1962, après des journées de tensions, des émeutiers indépendantistes FLN/ALN massacraient ou enlevaient 700 à 800 civils majoritairement européens, dans la passivité coupable du gouvernement français et de ses responsables militaires sur place.

Le peuple français d'Algérie a été victime de la guerre civile entre 1954 et 1962, ce qui échappe au sectarisme de ceux qui pleurent sur les seules victimes indépendantistes. Or 5.778 civils européens dont 1700 disparus ont été mis à mort par le FLN/ALN, victimes d'un terrorisme impitoyable. Un millier de militaires ont été également enlevés et dès la proclamation de l'indépendance a débuté le massacre des harkis et de leurs familles.

En ce 5 juillet 2022 nos pensées vont vers toutes ces victimes qui avaient un seul tort : croire en la parole de la France, s'engager à ses côtés, continuer à vivre sur le sol algérien dans un cadre démocratique que le FLN avait garanti dès le début de l'insurrection et qu'il a bafoué après les accords d'Evian que les pouvoirs publics français avaient conclus avec lui sans jamais tenter de les faire appliquer.

Face à ce monument qui aujourd'hui symbolise toutes ces victimes, l'émotion qui nous étreint doit trouver une expression pour que l'écoulement inexorable du temps ne rende impossible le droit de savoir. Les familles doivent savoir le sort de leurs époux ou ascendants, frères ou sœurs, les conditions de leur fin dans l'effrayante solitude qui devait être la leur, le lieu de leur dépouille. Ce droit est imprescriptible et figure dans la convention internationale sur les disparitions forcées adoptées par l'ONU.

*« Les morts ne sont vraiment morts que lorsque les vivants les ont oubliés »,* proverbe malgache. Nous n'oublierons jamais nos victimes.

En ce 60ème anniversaire de la fin de l'Algérie française nous demandons avec force que le gouvernement de la France ne cède pas à la triste tentation de garder le silence sur les disparus et plus largement sur les Français d'Algérie devenus des rapatriés sous la force injuste d'une décolonisation bâclée. Notre présence de 132 ans sur le sol algérien est respectable et nous n'accepterons pas qu'elle soit salie.

Nous demandons également que les victimes du terrorisme pendant la guerre d'Algérie soient éligibles au décret du 16 février 2020 portant attribution de la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Il ne peut y avoir de bonnes et de mauvaises victimes dans l'écriture de l'Histoire de France sous prétexte que ces dernières défendaient une cause perdue.

Je vous remercie.